



COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE AVEC LE SECRETAIRE PERMANENT DU CONASUR

Vendredi 23 janvier 2015

Un allié de taille pour le plaidoyer : le Secrétariat Permanent du CONASUR !

Le vendredi 23 janvier 2015, une délégation du Réseau national de plaidoyer sur la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) s'est rendue au Siège du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) pour une audience avec le Secrétaire Permanent, **Monsieur Minougou Boubacar**.

L'équipe assez réduite était composée du **Pasteur BAZIE Etienne** (Secrétaire Exécutif de l'ODE), de **Monsieur SAWADOGO Issiaka** (Coordonnateur du Réseau MARP) et de **Monsieur OUEDRAOGO Nimbrata Julien** (Directeur Technique du Réseau MARP).

C'est à 16h00 que la délégation sous la conduite du Pasteur Bazié a pris place dans le bureau du Secrétaire Permanent.

L'objet de l'audience présenté

Après les salutations d'usage, c'est le Pasteur qui a pris la parole pour présenter l'équipe et surtout l'objet de la visite. « **Faire connaître le Réseau des organisations de la société civile engagé dans la lutte pour la réduction des risques de catastrophes au Burkina pour une résilience des communautés, et "bousculer les autorités" pour accorder une grande place de choix à ces questions d'intérêt** », voici ce qui, de son point de vue, a motivé la demande d'audience.

Le contenu du message livré

Après cette entrée en matière, ce fut au tour du Directeur Technique du Réseau MARP de présenter le Réseau MARP, ses acquis en matière de plaidoyer, ses actions en cours et celles programmées dans le cours terme. Le message de plaidoyer à l'adresse du Secrétariat permanent a été ensuite lu à l'intention de son premier responsable.

N.B. : Un jeu de documents contenant i) la présentation du Réseau de plaidoyer et ses actions, ii) le message clé de plaidoyer adressé au SP/CONASUR, iii) une doléance adressée au SP/CONASUR pour une implication systématique du Réseau de plaidoyer dans les activités en lien avec la RRC et iv) l'analyse des positions des États sur le cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après 2015 faite par le GNDR, a été remis au Secrétaire permanent.

Une réponse positive au message de plaidoyer

Le Secrétaire Permanent en réponse au message, a dit avoir pris beaucoup de plaisir à écouter la délégation. D'abord, il a tenu à louer « **la série d'actions qui édifiant** » conduites par le Réseau et affirmé qu'il a été informé que sa structure a été partie prenante d'un certain nombre d'actions engagées par le Réseau des OSC sur la RRC.

Il a remercié le Réseau pour tout l'accompagnement apporté au gouvernement pour l'adoption de la loi et surtout sa contribution à la rédaction des textes d'application. Et à propos de ces **textes**, il a rassuré qu'ils **seront adoptés en 2015**, mais préalablement, une rencontre sera organisée à Ouagadougou pour les réexaminer (en tenant compte du nouveau contexte) avant de les introduire auprès du gouvernement pour signature. Le Réseau sera logiquement selon lui, associé à cet exercice.

Par rapport de la diffusion de la loi à travers leur traduction en langues locales, il a marqué son satisfecit pour cette belle initiative et reconnu que « **si la loi est connue, ce serait une bonne chose** ». « **Nous serons à vos côtés** » a-t-il insisté et de poursuivre que le Ministère très ravie de toutes les actions initiées par le Réseau.

A propos du message qui lui a été adressé, il a promis de l'examiner avec l'ensemble de son équipe.

La participation du Réseau à la conférence de Sendai au Japon discuté

Le Secrétaire Permanent après s'être rassurée que les membres du Réseau sont au parfum de la tenue de la conférence prévue au Japon sur la RRC en mars prochain et s'y préparent conséquemment, a promis de voir la possibilité pour l'Etat de contribuer pour la participation d'au moins une personne de la société civile.

Le Secrétaire Permanent est prêt à nous accompagner

En guise de conclusion à cette belle entrevue, le Secrétaire Permanent a marqué sa disponibilité à accompagner le Réseau de plaidoyer, à être à son écoute pour toute action qui mérite l'appui de sa structure ; c'est ce qu'il a traduit en actes en prenant l'initiative de communiquer ses contacts aux membres de la délégation et de demander les leurs, en proclamant : « **n'hésitez pas à me contacter !** ».

L'équipe a pris congés du Secrétaire Permanent à 16h35, satisfaite d'avoir eu une « oreille attentive » à son message.

Rapporteur : Nimbrata Julien OUEDRAOGO